



ASSOCIATION DALJEET KAUR YOGA

Documents à fournir pour l'inscription :

- 1 certificat médical de moins d'un mois
- L'attestation d'assurance responsabilité civile du futur adhérent
- 1 enveloppes timbrées avec le nom et l'adresse de l'adhérent
- 1 photo d'identité

Modalités d'inscriptions :

- **Le règlement annuel doit être effectué dans sa totalité le jour de l'inscription.**
- **Un règlement en deux fois est possible. 1er chèque déposé et encaissé le jour de l'inscription, 2ème chèque en décembre.**
- **Les conditions générales sont acceptées par adhérent dès que ce dernier a signé une fiche d'adhésion pour les cours de yoga.**

- **Le règlement de la cotisation annuelle adhérent (26,00 €) et le règlement des cours est à libeller au nom de l'association Daljeet Kaur Yoga.**

Cours à l'unité - 25 €

Carte de 4 cours – 84 € (valable pendant 2 mois à partir de la première séance effectuée)

Carte de 10 cours – 190 € (valable pendant 4 mois à partir de la première séance effectuée)

Carte annuelle (à raison d'un cours par semaine, sauf les vacances scolaires et jours fériés, à partir du 1^{er} novembre 2011 jusqu'au 30 juin 2012) – 330 €.

*** Tout cours manqué est décompté et non récupérable.
Aucun remboursement des cours ne sera effectué.**

DALJEET KAUR YOGA – Association loi 1911
6 rue Molière 92400 Courbevoie
Tél : 06 84 81 93 65
contact@daljeet-yoga.fr
www.daljeet-yoga.fr